

DECISION N° 276/21 MINESEC/SG/DESTP du 22 JUIN 2021
Portant ouverture d'établissements Scolaires Publics
d'Enseignement Secondaire Technique.

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret N°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
Vu le décret N°2018/190/PM du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret N°2018/191/PM du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2015/434 du 20 octobre 2015 portant réaménagement du gouvernement ;
Vu le décret N°2015/3629/PM du 20 Aout 2015 portant Création de certains Etablissements Scolaires publics d'Enseignement Secondaire Technique ;
Vu le décret N°2015/3982/PM du 28 Septembre 2015 portant Création de certains Etablissements Scolaires publics d'Enseignement Secondaire Technique ;
Vu le décret N°2020/4532/PM du 10 Septembre 2020 portant Création de certains Etablissements Scolaires publics d'Enseignement Secondaire Technique ;
Vu le décret N°2020/4533PM du 10 Septembre 2020 portant Création de certains Etablissements Scolaires publics d'Enseignement Secondaire Technique.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} Sont ouverts, pour compter de la date de signature de la présente Décision, les établissements Publics d'Enseignement Technique Industriel et Commercial ci- après désignés avec les spécialités correspondantes.

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE MAYO-BANYO

ARRONDISSEMENT	ETABLISSEMENT	SPECIALITES
BANKIM	CETIC BILINGUE DE NYAKONG	<u>Sous-systèmes Français et Anglais</u> 04 Spécialités, 04 classe de 1 ^{ère} année -Maçonnerie (MACO) -Economie Sociale et Familiale (ESF) -Couture sur Mesure (COME) -Electronique (ELNI)

DEPARTEMENT DE MBERE

ARRONDISSEMENT	ETABLISSEMENT	SPECIALITES
DIR	CETIC DE BADJER	04Spécialités, 04 classe de 1 ^{ère} année -Maçonnerie (MACO) -Economie Sociale et Familiale (ESF) -Employé des Services Comptable (ESCOM) -Couture sur Mesure (COME)



REGION DU LITTORAL

DEPARTEMENT DE MOUNGO

ARRONDISSEMENT	ETABLISSEMENT	SPECIALITES
MELONG	CETIC DE MBOUASSOUM	04 Spécialités, 04 classe de 1 ^{ère} année -Maçonnerie (MACO) -Economie Sociale et Familiale (ESF) -Employé des Services Comptable (ESCOM) -Couture sur Mesure (COME)

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DE LA MENOUA

ARRONDISSEMENT	ETABLISSEMENT	SPECIALITES
FONGO-TONGO	CETIC DE LOUNG FONGO-TONGO	04 Spécialités, 04 classe de 1 ^{ère} année -Maçonnerie (MACO) -Economie Sociale et Familiale (ESF) -Employé des Services Comptable (ESCOM) -Couture sur Mesure (COME)

DEPARTEMENT DU NOUN

ARRONDISSEMENT	ETABLISSEMENT	SPECIALITES
BANGOURAIN	CETIC DE KOUMENGBA	04 Spécialités, 04 classe de 1 ^{ère} année -Maçonnerie (MACO) -Economie Sociale et Familiale (ESF) -Electricité d'Equipement (ELEQ) -Couture sur Mesure (COME)
FOUMBAN	CETIC DE KOUMDOUM	05 Spécialités, 05 classe de 1 ^{ère} année -Maçonnerie (MACO) -Economie Sociale et Familiale (ESF) -Employé des Services Comptable (ESCOM) -Couture sur Mesure (COME) -Electronique (ELNI)

ARTICLE 2 : Aucune autre spécialité ne doit être ni ouverte, ni fermée sans autorisation préalable du Ministre des Enseignements Secondaires.



ARTICLE 3 : L'Inspecteur Général des Enseignements, le Directeur de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel, le Directeur des Examens, des Concours et de la Certification, les Délégués Régionaux et Départementaux des Enseignements Secondaires, les Chefs d'établissements, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Décision qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Yaoundé, le **22 JUIN 2021**

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

AMPLIATIONS

- SG
- IGE
- DIRECTIONS
- GOUVERNEURS
- DRES
- DDES
- ETABLISSEMENTS CONCERNES
- ARCHIVES/CHRONO

